



# ALMA

## Association Lamorlaye Mémoire & Accueil

### SEIZIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 2019 RAPPORT FINANCIER sur l'EXERCICE 2018

#### En préambule nous voudrions éclairer deux points :

1-nos statuts nous permettent de suivre nos comptes simplement en termes de recettes et de dépenses (et non de charges et de produits). Les lignes comptables supplémentaires qui apparaissent dans la comptabilité 2018 : provision, amortissement ont leur origine dans les exercices précédents et seront mis à jour par souci de continuité jusqu'à leur extinction naturelle.

2-dans la présentation du compte d'exploitation nous avons fait le choix de regrouper les différents types de dépenses (coûts directs + pourboire + cadeaux etc) quand c'était possible en fonction de leur destination : BBQ, Saint-Hubert, carnet de Pierre Minvielle, autres manifestations. Dans les autres cas nous les avons regroupés par type de dépenses.

#### Quelques chiffres sur les adhésions.

Nous avons 102 adhérents à jour de cotisation pour l'année 2018 : 52 adhésions individuelles et 25 adhésions « couple ». Pour mémoire, nous étions 105 en 2017, 98 en 2016, 85 en 2015 et 94 en 2014. 71 adhérents habitent Lamorlaye (dans lesquels nous comptons Marie-Odile Mescam malheureusement décédée en novembre 2018 et Jennifer Rheims installée récemment en Grande-Bretagne), 21 habitent dans la CCAC et 10 ailleurs (Oise hors CCAC, Val d'Oise, Paris, Bruxelles). Parmi les adhérents de 2017, 23 n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2018 et nous comptons 20 nouveaux adhérents en 2018 (dont 5 l'avaient été les années précédentes).

Nous avons de plus une adhésion pour 2018 qui devra être enregistrée en comptabilité en 2019.

Si nous regardons l'historique de notre nombre d'adhésions nous constatons que nous avons atteint un niveau autour d'une centaine d'adhérents en 2010 qui reste à peu près constant depuis.

Nous remercions vivement tous nos adhérents nouveaux et anciens, pour leur constant soutien ainsi que la municipalité pour son écoute, les salles mises à notre disposition, y compris au château et la subvention municipale qui a été de 780€ en 2018 ; notons qu'une photocopieuse a été installée au château pour les associations qui y ont un local : ne connaissant pas le nombre de points qui nous avait été attribués nous avons très vite épuisé notre quota de l'année (qu'à posteriori nous pouvons estimer à 500 points). Nous remercions également le Centre Social qui nous a prêté sa grande salle pour une conférence et une exposition... Et nous remercions bien sûr très chaleureusement les services techniques et administratifs pour l'aide toujours efficace qu'ils nous apportent !

#### Avant d'examiner les comptes de l'exercice 2018 nous avons à aborder trois points :

- **La décision de changer de banque** : nous sommes à la Caisse d'Epargne depuis 2004 sans frais de traitement de compte jusqu'en 2017 date à partir de laquelle nous avons dû payer 4€ par trimestre. En septembre 2018, la Caisse d'Epargne nous a averti qu'elle devait appliquer pour les associations un contrat de type professionnel qui devait entraîner des frais de traitement de compte mensuels (6€ par mois soit 72€/an). Le bureau a chargé le trésorier de rechercher une banque plus compréhensive et nous avons choisi d'ouvrir un compte au Crédit Agricole ce qui a été fait le 15 décembre 2018 : ils proposent un contrat spécifique pour les associations sans frais de traitement de compte et avec un accès internet gratuit. Nous avons fermé le compte Caisse d'Epargne à la mi-janvier.
- **L'affectation de l'excédent de recette constaté pour la visite organisée le 13 octobre avec la municipalité pour « Le Jour de la Nuit »** : à la demande de la municipalité, l'ALMA a pris en charge la billetterie et le coût de l'intervention de Nicolas Bilot pour cette manifestation intégrée aussi dans **Octobre Rose**. Nous avions espéré 40 à 50 personnes et il y en a eu près de 90 d'où un excédent de 102€. Nous avons convenu avec la municipalité que l'AG déciderait à qui reverser cette somme.

☞ **VOTE** : nous vous demandons donc de choisir le destinataire parmi des associations pour lesquelles l'ALMA s'est impliquée avec la municipalité : soit, **l'Association Bien-être-Musicothérapie-Cancer** qui est très investie avec la municipalité sur Octobre Rose, soit **l'Association Française contre les Myopathies (AFM)** dans le cadre du téléthon, soit un partage à égalité entre les deux.

- **La publication du livre *Un artilleur sur le Chemin des Dames, Carnet de Pierre Minvielle-Péré : septembre 1914 – août 1915 à la mi-octobre*** : ont été imprimés 152 exemplaires pour un coût de 1703€21. Nous en avons donné 14 exemplaires plus 1 déposé à la BNF ; nous en avons vendu 66 exemplaires en novembre et décembre : 37 à 15€ et 29 à 13€ pour un total de 932€. Nous avons provisionné les années précédentes 1750€ pour ce projet qui est maintenant réalisé ; aussi le compte d'exploitation comporte-t-il une reprise de cette provision. Nous prévoyons de rembourser aux artistes leurs frais de matériel et nous attendons leurs factures !

#### **Quelques éléments d'analyse sur nos recettes et dépenses :**

Les *fournitures administratives* (essentiellement de la papeterie et du matériel pour les expositions) sont en diminution : 113€34€ au lieu de 168€11 ce qui s'explique par des achats faits en 2017 qui sont encore partiellement en stock comme des couvertures transparentes et des baguettes pour nos brochures ou un support pour nos flyers...

Les *frais de photocopies* sont en hausse : 355,31€ au lieu de 284,48€ mais c'est un effet calendaire : en effet nous avons acheté des points (unités de Top Office) en janvier et dans le courant de l'année y compris en novembre dont une bonne partie sera consommée en 2019.

Le poste *achats documents/ Alma* adresse 2 achats exceptionnels de matériel : un meuble qui servait à un architecte pour ranger ses plans et qui nous sert à ranger nos panneaux d'exposition (ceux qui sont sur papier) et ce pour 270€ et du matériel de réception (assiettes, couverts) réutilisable pour une valeur de 130,50€.

Le poste *Brocante et site* a augmenté de 48€ que nous avons payé pour supprimer les publicités qui envahissaient notre blog.

Le poste *Commémorations et cadeaux* a très fortement augmenté ; nous avons détaillé dans le compte d'exploitation les différentes dépenses qui y sont regroupées ; le compte d'exploitation 2018 comporte une reprise de la provision faite en 2017 pour les chocolats de Noël (168€95).

Le *bilan dépenses /recettes pour le BBQ* est en baisse : le coût pour l'ALMA est de 6€20 par personne en 2018 (60 participants) contre 8€30 en 2017 (50 participants).

Les *dépenses autres manifestations* incluent les visites et les conférences (8 en 2018) plus la promenade du Jour de la Nuit et le téléthon. Comme déjà expliqué, nous avons regroupé sur ce poste les frais de réception et de cadeaux aux intervenants. Il est donc difficile de le comparer au poste *dépenses autres manifestations* de 2017. Ces dépenses sont en grande partie équilibrées par les *recettes autres manifestations*. Le compte d'exploitation montre un bilan « recettes moins dépenses » de -264,86€ (dont 102€ en recette provisoire pour le Jour de la Nuit) contre -976€78 en 2017 (dont 696€ en dépense pour les panneaux de l'exposition sur le parc du château). Il faudrait donc comparer – 366,86€ en 2018 et - 280,78€ en 2017.

Le barbecue et la brocante (avec les ventes de confitures au long de l'année) sont comme en 2017 deux postes distincts. Il en résulte que le poste *frais de réception* ne correspond en 2018 qu'aux dépenses pour le buffet de l'AG de janvier 2018 : nous avons donc modifié son libellé et il ne peut pas se comparer au même poste en 2017.

Nous avons créé un poste en recette et en dépenses pour le carnet de Pierre Minvielle.

**Sur ce poste *dépenses autres manifestations* il faut noter :**

- le bilan positif de la sortie du Jour de la Nuit dont nous avons déjà parlé (+102€) et dont nous venons de voter l'emploi

- le remboursement en 2019 aux participants des frais de la visite du 1<sup>er</sup> décembre : les chèques sont à votre disposition ici. Annick a obtenu le remboursement du coût de la visite guidée (100€) et 2 visites guidées gratuites de l'exposition sur le tricentenaire des Grandes écuries (2 groupes de 12 – il faudra payer l'entrée au château si on n'est pas Ami du musée Condé)
- le déficit de 50,50€ généré par le téléthon : il correspond au stock de goodies non vendus. On peut estimer notre apport à la cagnotte à au moins 172€ pour les soupes et 97€ pour les goodies. Pour cette opération la CCAC a remis un chèque de 17828,13€ dont 1170,90€ apportés par Lamorlaye.

Les *frais financiers* normaux sont de 16€ par an. Nous avons eu en janvier et en juillet des frais de découvert sur le compte courant qui s'élèvent à 39€60 (2 fois 9€90 en janvier et en juillet) : nous aurions dû anticiper en faisant des virements du livret A vers le compte courant et cela n'a pas été le cas... Nos frais financiers 2018 sont donc de 55,60€. Mais en janvier 2019, à notre demande, la Caisse d'épargne a accepté de nous rembourser ces 39,60€ ! Nous la remercions vivement pour ce geste sympathique.

Le poste *vente confitures et gâteaux* regroupe les ventes réalisées à la brocante (97€ de gâteaux faits par les adhérents et 167,50€ de confitures) et les autres ventes de confiture au long de l'année. En 2018, nous avons vendu pour 471€ de confitures (soit 180 pots à 2€50 et 7 plus grands à 3€). Le coût des fruits et du sucre (poste *achats pour revente*) s'élève à 198,81€ soit un bénéfice sur les confitures de 272,19€ soit en moyenne 1€44 par pot.

A signaler : un *don* exceptionnel de l'Université du Temps Libre (ULT) de Guingamp pour remercier l'ALMA d'une conférence privée sur le Lebensborn le 3 octobre.

### ETAT DU STOCK

Nous avons en stock :

- nos 2 expositions *Lamorlaye d'hier à aujourd'hui* et *Le Parc du château de Lamorlaye*
- 26 exemplaires des revues de l'ALMA : ce n'est qu'un instantané car nous faisons les tirages au fur et à mesure des ventes
- 36 exemplaires de la plaquette des 90 ans du LYS et 4 exemplaires du Mag N°6
- 18 exemplaires du livre « Le Lys, une forêt créée par les Condé pour la vènerie »
- 294 exemplaires du livre « Chroniques de Morlacca »
- 70 exemplaires du livre « Un artilleur sur le Chemin des Dames, Carnet de Pierre Minvielle-Péré : septembre 1914 – août 1915 »

### DÉBAT et VOTES

**VOTE sur les comptes présentés à l'AG.**

**VOTE sur le rapport financier présenté à l'AG.**

**VOTE sur le report à nouveau de 2019 :**

Nous constatons un **résultat positif de l'exercice d'un montant de 566€20** et nous vous demandons d'approuver l'affectation du résultat de l'exercice 2018 au report à nouveau de 2019 qui sera donc de

4106,37€ + 566,20€ soit 4672,57€

**VOTE sur le montant de la cotisation 2020 :**

Nous vous proposons de définir aujourd'hui le montant des cotisations pour 2020\_ en maintenant la cotisation au niveau actuel : 12€ pour une adhésion individuelle et 18€ pour une adhésion « couple ».

Le trésorier Gérard Jean